

Numéro 028 du
31 Mai 2016

EXÉCUTION DU BUDGET 2016

LE CONTENU DU RAPPORT PRÉVISIONNEL DU PREMIER TRIMESTRE

pages 4-9

SOMMAIRE

Editeur

L'Observatoire de la Dépense Publique

Président du Conseil d'Administration

Florimond Muteba Tshitenge

Directeur de Publication

Rycky Mapama

Secrétaire de Rédaction

Jacques Katshelwa

Rédacteur en Chef

Valery Madianga

Equipe de Rédaction

Jacques Katshelwa

Valery Madianga

Valentin Madiba

Guillaume Atatama

Mise en page et Réalisation PAO

Valery Madianga

Adresse:

191, avenue Buta, Commune de Lingwala

Kinshasa/Rép.Dém. du Congo

Téléphone: +243 81 078 3751

E-mail: odeprdc@yahoo.fr

www.odeprdc.cd

Edito:

Faut-il associer le citoyen aux processus des politiques publiques ? p.3

Exécution du Budget 2016

- Le contenu du rapport prévisionnel du premier trimestre p.4-6
- Les dépenses du Budget général au 31 Mars 2016 p.7
- Dépenses des institutions de l'Etat au 31 Mars 2016 p.8
- Les Dépenses dues secteurs sociaux au 31 Mars 2016 p.9

Le budget 2016 réduit à 6.610,9 milliards
p.10-11

Motivation de l'élaboration de la loi de finances rectificative de l'exercice 2016

p.12

Cette publication a été réalisée grâce à l'appui de:



OSISA

Open Society Initiative
for Southern Africa



La bonne gouvernance financière, un préalable au développement économique et social de la RDC

La bonne gouvernance des finances publiques se définit par l'utilisation légitime du pouvoir et de l'autorité dans la gestion des ressources financières d'un pays avec intégrité, transparence, responsabilité, équité et une orientation vers les résultats pour promouvoir le développement.

La bonne gouvernance des finances publiques a pour finalité la réalisation de trois objectifs vitaux à savoir: fonder un climat de confiance dans les institutions et leur aptitude à gérer les deniers publics ; générer les richesses afin d'améliorer les conditions de vie du citoyen, à travers surtout la création de l'emploi ; et, enfin, promouvoir et perfectionner les bonnes pratiques de management en diffusant notamment les principes de transparence et d'efficacité dans la gestion des biens publics.

En vue de pérenniser ces acquis, la République Démocratique du Congo a intégré les pratiques de bonne gouvernance, conformément aux standards internationaux, dans la gestion quotidienne des institutions publiques pour assurer la préservation des deniers publics.

Lesdites réformes ont permis d'enregistrer d'importantes avancées en matière de maîtrise des processus de préparation, d'exécution et de contrôle du budget étatique, de visibilité financière et d'accessibilité à l'information financière et comptable.

Cependant, elle doit améliorer les critères de la bonne gouvernance. Ainsi, la bonne gestion des finances publiques de l'Etat, comme choix stratégique, permettrait au pays de jouir d'un bon niveau de fiabilité, de sécurité et de transparence ainsi que d'un meilleur encadrement des équilibres budgétaires et financiers.

Le plus important reste la généralisation d'un audit de performance axé sur l'appréciation des performances afin de pouvoir tester la qualité et la pertinence des indicateurs. La RDC devrait donc procéder, chaque année, à l'évaluation des résultats obtenus, dans tous les départements ministériels. Ce qui constituerait une nouvelle avancée en matière de gouvernance des finances publiques.

La RDC doit être en mesure de collecter des recettes, d'emprunter avec prudence, de planifier et de gérer les dépenses des deniers publics de manière efficace et efficiente, et de justifier l'utilisation des fonds et les résultats obtenus, afin de promouvoir la croissance économique et le développement durable.

La gestion saine des finances publiques contribuerait à ces résultats grâce à ses éléments de transparence, de participation, de réactivité, de supervision, d'obligation de rendre compte et de prévisibilité.

Rycky MAPAMA, Directeur Exécutif de l'ODEP

Exécution du Budget 2016

Le contenu du rapport prévisionnel du premier trimestre



La loi de finances 2016 a prévu un budget en équilibre, en recettes et en dépenses, à la hauteur de 8.476.362.260.623 fc comprenant le budget général de l'ordre de 7.282.077.472.229 fc ; le budget annexe de 830.357.234.210 fc et les comptes spéciaux de 363.927.554.084 fc.

Le rapport prévisionnel de l'exécution du Budget général 2016, présenté par le Premier Ministre Augustin Matata à l'Assemblée Nationale, renseigne que les prévisions budgétaires linéaires de l'Etat au premier trimestre 2016 était de 1.820.519.368.082fc. Cependant à fin Mars 2016, les recettes mobilisées se situent à 913.847.029.469 fc,

soit un taux de réalisation de 50,2%.

Les recettes internes ont été mobilisées à hauteur de 864.323.000.000 fc contre une prévision linéaire de 1.467.055.179.285 fc, soit un taux de réalisation de 58,9%.

Cette situation est due à la contre-performance des administrations financières, qui n'ont pas atteint le gap prévu pour le premier trimestre 2016. Les recettes de la Douanes et Accises à fin Mars 2016 se situent à 348.472.000.000 fc contre une prévision linéaire de 644.985.819.646 fc, soit un taux de réalisation de 56,0%.

Le gouvernement justifie cette tendance par la fermeture des usines

BAT CONGO pour un impact de 9.000.000.000 fc au titre des droits d'accises ; la baisse des importations des marchandises au port de Dares-salaam ; la persistance du phénomène de transbordement des marchandises à la frontière de Zambie ; la baisse des activités de certaines sociétés brassicoles et sociétés tabaciques ; la baisse de la production des fabriques soumises au paiement des droits d'accises ; etc.

Les recettes des Impôts se situent à 332.963.000.000 fc contre une prévision budgétaire linéaire de 574.002.212.517 fc représentant un taux de 58%.

Le gouvernement justifie cette baisse par : le manque à gagner au titre



Le Premier Ministre, Augustin MATATA MPONYO

d'impôt sur les bénéficiaires et profit lié à la réduction des activités des entreprises au secteur minier (MUTANDA MINING et TENKE FUNGURUME), projeté à 257.327.992.554 fc pour l'exercice 2016 ; la cessation des activités de plus de 1.016 contribuables ; etc.

Le rapport trimestriel a aussi démontré que le budget des recettes non fiscales réalisées se situe à 169.780.000.000fc par rapport au budget prévu de 180.790.142.658fc de réalisation. Cela est justifié par :

- L'arrêt des activités de la société KAMOTO COOPER COMPANY, oc-

casionnant un manque à gagner de 3.658.973.578 FC;

- La diminution des ordonnancements de la redevance minière dans la province du haut Katanga.

En ce qui concerne les recettes de pétroliers producteurs, le rapport indique qu'elle se situe à 149.398.000.000fc contre une prévision de 427.538.220.178fc.

En ce qui concerne les recettes extérieures, le gouvernement indique dans son rapport de fin Mars avance dans son rapport un chiffre de 49.524.029.469fc

contre les prévisions budgétaires de 353.464.188.798fc, soit un taux de réalisation de 14,0%.

Les recettes du budget annexes, elles se chiffrent à 176.450.912.270 fc contre une prévision budgétaire linéaire de 207.589.308.552 fc, soit un taux de réalisation de 85,0%.

Les recettes de comptes spéciaux se situent à 52.370.753.846 fc à la fin du premier trimestre contre une prévision budgétaire linéaire de 90.981.888.521 fc, soit un taux de réalisation de 57,6%.

*L'Information en continue sur
www.odeprdc.cd*

Réalisation des recettes de l'exercice 2016 à fin Mars

RUBRIQUES	BUDGET 2016			
	VOTE	PROJECTION LINEAIRES FIN MARS	REALISATIONS A FIN MARS (provisoire)	Tx. Réal (%)
BUDGET GENERAL	7 282 077 472 329	1 820 519 368 082	913 847 029 469	50,2
RECETTES INTERNES (POUVOIR CENTRAL)	5 868 220 717 138	1 467 055 179 285	864 323 000 000	58,9
Recettes courantes	5 774 875 717 138	1 443 718 929 285	864 323 000 000	58,9
Recettes des douanes et Accises	2 579 943 278 582	644 985 819 646	348 472 000 000	54,0
Recettes des impôts	2 296 008 850 067	574 002 212 517	332 963 000 000	58,0
Recettes non fiscales	723 160 570 630	180 790 142 658	169 780 000 000	93,9
DGRAD	723 160 570 630	180 790 142 658	147 335 000 000	81,5
AUTRES	0	0	22 445 000 000	
Reliquat paie		0		
Autres recettes		0	22 445 000 000	
Recettes des pétroliers producteurs	175 763 017 859	43 940 754 465	13 108 000 000	29,8
DGI	79 143 532 123	19 785 883 031	5 243 200 000	26,5
DGRAD	96 619 485 736	24 154 871 434	7 864 800 000	32,6
RECETTES EXCEPTIONNELLES	93 345 000 000	23 336 250 000	0	0,0
Dons et legs intérieurs courants	0	0	0	
Dons et legs intérieurs projets	0	0	0	
Remboursement de prêts et avances	0	0	0	
Produits des emprunts intérieurs	93 345 000 000	23 336 250 000		0,0
RECETTES EXTERIEURS	1 413 856 755 190	353 464 188 798	49 524 029 469	14,0
RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	38 064 350 633	9 516 087 658	1 397 000 000	14,7
Emprunt Programme	0	0	0	
Dons Budgétaires	7 657 645 337	1 914 411 334		0,0
Ressources PPTÉ	30 406 705 296	7 601 676 324	1 397 000 000	18,4
Ressources PPTÉ (C2D)	30 406 705 296	7 601 676 324	1 397 000 000	18,4
Ressources Allègements /ADM		0		
RECETTES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 375 792 404 557	343 943 101 139	48 127 029 469	14,0
Dons Projets	606 238 092 310	151 559 523 078	48 127 029 469	31,8
Emprunts Projets	769 554 312 247	192 388 578 062	0	0,0
Bilatéraux et Multilatéraux	16 139 312 247	4 034 828 062		0,0
Remboursement de prêts et avances	653 415 000 000	163 353 750 000		0,0
Consortium HUAWEI-Exim Bank Argisol	100 000 000 000	25 000 000 000		0,0
BUDGETS ANNEXES	830 357 234 210	207 589 308 552	176 450 912 270	85,0
COMPTES SPECIAUX	363 927 554 084	90 981 888 521	52 370 753 846	57,6
FONER	113 860 573 845	28 465 143 461	30 304 151 535	106,5
FONDS DE PROMOTION DE L'EDUCATION	2 779 426 551	694 856 638	507 500 215	73,0
FONDS DE PROMOTION CULTURELLE	6 538 205 427	1 634 551 357	2 639 953 257	161,5
FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE	134 193 641 429	33 548 410 357	11 850 477 805	35,3
FONDS DE CONTREPARTIE	13 419 990 288	3 354 997 572	476 059 500	14,2
OPEC	567 630 885	141 907 721		0,0
FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT	0	0		
RVA (Go pass)	83 475 130 200	20 868 782 550	6 329 007 439	30,3
Fonds Forestier National	9 092 955 459	2 273 238 865	263 603 995	11,6
TOTAL RECETTES/FC	8 476 362 260 623	2 119 090 565 156	1 142 668 695 584	53,9

Source: Rapport sur l'évolution de la situation Economique et Budgétaire, Doc. 2

Les dépenses du Budget Général exécutées au 31 Mars 2016



Ministère des Finances de la RDC

Les dépenses du Budget général exécutées à fin Mars 2016 s'élèvent à 949.632.907.745 fc contre une prévision budgétaire linéaire de 1.820.519.368.082 fc, soit un taux d'exécution de 52,2%.

Ces dépenses sont constituées des manières suivantes :

- Dette publique et frais financiers de 54.403.091.614 fc contre une prévision de 75.411.031.500 fc, soit un taux d'exécution de 95,1% ;
- Dépenses de personnel (Rémunération) chiffrées à 487.583.086.557 fc

contre 512.682.997.866 fc du budget prévisionnel, soit un taux d'exécution de 95,1% ;

- Biens, matériels, prestation (fonctionnement) exécutés à hauteur de 167.084.827.167 fc à la fin du premier trimestre contre une prévision de 248.392.604.042 fc d'exécution, soit un taux d'exécution de 67,3% ;
- Transferts et subvention évalués à 149.678.540.012 fc contre les prévisions linéaire de 334.270.060.979 fc, soit un taux d'exécution de 44,8% ;
- Dépenses d'investissements chiffrées à 77.139.613.920 fc contre les prévi-

sions linéaires de 510.687.673.695 fc, soit un taux d'exécution de 15,1% ;

- Dépenses exceptionnelles exécutées à 13.743.748.475 fc contre les prévisions linéaires de 139.075.000.000 fc .

Quant à la dépense des budgets annexes, le niveau de dépense exécutée se situe à 176.450.912.270 fc par rapport à une prévision de 207.589.308.552 fc, soit un taux d'exécution de 85,0%. Pour les dépenses des comptes spéciaux, le gouvernement avait prévu 90.981.888.521 fc, le rapport trimestriel indique celles-ci ont été exécutées à hauteur de 37.847.493.228 fc, soit un taux d'exécution de 41,6%.

Les Dépenses des Institutions de l'Etat au 31 Mars 2016



Parlement de la RDC



Primature de la RDC

INSTITUTION	BUDGET VOTE 2016	P R E V I S I O N LINEAIRE 3 MOIS	EXECUTION	TAUX REAL. (%)
Présidence	127.524.837.751	31.881.209.438	29.065.878.551	91,1%
Primature	26.528.982.939	6.632.245.735	16.287.196.706	245,5%
Assemblée nationale	174.310.627.934	43.577.656.984	27.505.696.789	63,1%
Senat	51.532.839.304	12.883.209.826	11.112.777.168	86,2%
Pouvoir judiciaire	130.575.728.504	32.643.932.128	16.534.013.578	50,6%
CENI	572.748.983.271	143.187.245.818	32.831.438.980	22,9%
Conseil économique et sociale	9.304.631.801	2.326.157.950	1.481.217.920	63,6%
Commission nationale de droit de l'homme	8.180.575.021	2.045.143.755	194.520.788	9,5%
Conseil Supérieure de l'Audio-visuel et de la Communication	6.178.835.249	1.544.708.812	1.960.900.630	126,9%

A la lecture des dépenses des institutions de l'Etat, il se dégage que la primature a consommée au cours du premier trimestre 2016 plus de la moitié de ses prévisions linéaires soit 245,5%.

Sur l'ensemble de l'enveloppe annuelle, cette institution reste avec environ 9 millions de FC. Le Conseil Supérieure de l'Audio-visuel et de la Communication a aussi consommé ses crédits budgétaires en dépassement soit 126,9%.

Cependant, les prévisions budgétaires

linéaires de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI et de la Commission nationale de droit de l'homme ont été faiblement exécutées. En plus, ces institutions ont été le mieux servies durant les trois premiers mois de l'année 2016.

L'Information en continue sur www.odeprdc.cd

Les dépenses des secteurs sociaux au 31 Mars 2016



Les Ecoliers après l'ENAFEP



Les vendeurs au MCK



Le Jardin

INSTITUTION	BUDGET VOTE 2016	PREVISION LINEAIRE 3 MOIS	EXECUTION	TAUX DE REAL. (%)
Sante publique	686.520.502.089	166.630.125.522	50.181.118.405	30%
Enseignement primaire et secondaire	788.571.236.914	197.142.829.229	149.158.100.468	75,6%
Enseignement technique et professionnel	109.329.961.473	27.332.490.368	656.716.920	2,4%
ESU	180.402.560.309	45.100.640.077	42.465.507.620	4,1%
ITP	197.809.840.196	49.452.460.049	24.244.822.533	49,0%
Agriculture	617.612.839.875	154.403.209.969	6.786.300.744	4,4%
Développement rurale	121.366.206.931	30.346.551.733	3.401.987.407	11,2%
Energie	62.217.229.561	15.554.307.390	4.437.150.334	28,5%

En analysant l'exécution des prévisions linéaires de 3 mois de la loi de finances 2016, fort est de constaté que les secteurs sociaux de

base restent toujours marginalisés par rapport aux institutions politiques, telle que la Primature.

Les budgets du social connaissent un faible taux d'exécution, comme en 2014 et 2015.

Le budget 2016 réduit à 6.610,9 milliards

La loi de finances 2016 a prévu un budget en équilibre, en recettes et en dépenses, à la hauteur de 8.476.362.260.623 fc comprenant le budget général de l'ordre de 7.282.077.472.229 fc ; le budget annexe de 830.357.234.210 fc et les comptes spéciaux de 363.927.554.084 fc.



Dans un rapport sur l'évolution de la situation économique et budgétaire de la RDC, présenté à l'Assemblée nationale, le Premier Ministre Augustin Matata Mponyo renseigne que les recettes et les dépenses de l'Etat sont revenues à la baisse et présentés en équilibre à 6.610,9 milliards de FC contre 8.476,4 milliards de FC de la loi de finance initiale, soit un taux de régressions de 22,0 %.

Configuration des recettes exercice 2016

Les recettes du budget général sont évaluées à 5.413,9 milliards de FC, des budgets annexes projetés à 830,4 milliards de FC et des comptes spéciaux à 366,7 milliards de FC.

Les recettes du budget général comprennent les recettes internes de l'ordre de 4.303,4 milliards de FC et les recettes extérieures de 1.110,5 milliards de FC, représentant respectivement 79,5% et 21,5% du budget général.

Les recettes internes contiennent les recettes courantes d'un impact de 4.210,0 milliards de FC et les recettes exceptionnelles estimés à 93,3 milliards de FC.

Les recettes des douanes sont réparties de la manière suivantes :

- Recettes de douanes et accises : 1.809,1 milliards de FC contre 2.579,9 milliards de FC du budget initial de l'exercice 2016, soit une régression de 29,9 au regard notamment de la baisse des importations et des exportations au cours du premier trimestre 2016 ;

- Recettes des impôts : 1.716,5 milliards de FC contre 2.296,0 milliards de FC du budget initial, soit 25,2% de régression due notamment au ralentissement des activités dans le secteur minier et de ses implications sur l'autre secteur ;

- Recettes non fiscales encadrées par la DGDA : 567,9 milliards de FC contre 723,2 milliards de FC de budget initial soit 21,5% de régression due notamment au ralentissement des activités dans le secteur minier et de ses implications sur les autres secteurs ;

- Recettes des pétroliers producteurs : 116,4 milliards de FC contre 175,8 milliards du budget initial, soit une régression de 33,8% due essentiellement à la baisse du cours de baril du Brent passant de 50 USD prévisionnel à environ 35 USD sur le marché international.

Les recettes exceptionnelles évaluées à 93,3 milliards de FC proviennent du produit des emprunts intérieurs à lever sur le marché interne pour le financement des investissements dans les secteurs porteurs de croissance.

Les recettes extérieures se chiffrent à 1.110,5 milliards de FC contre 1.413,9 milliards de FC du budget initial, soit un taux de régression de 21,5 %. Elles sont constituées de :

- Recettes d'appui budgétaire chiffrées à 131,4 milliards de FC contre 38,1 milliards de FC soit un accroissement de 254,2%, justifié par l'impact de l'appui budgétaire de la BAD de l'ordre de 93,3 milliards de FC, destiné au financement des secteurs à caractère pro-pauvre.

- Recettes de financement des investissements d'un montant de 979,1 milliards de FC contre 1.375,8 milliards de FC du budget initial, soit un taux de régression de 28,8%. Cette régression est due à la révision à la baisse sur le montant de l'emprunt obligataire extérieur.

Les recettes des budgets annexes sont arrêtées à leur niveau initial de 830,4 milliards de FC prévues pour les universités et instituts supérieurs ainsi que



Le Bâtiment de la DGI

les hôpitaux généraux de référencé y alignés.

Les recettes des comptes spéciaux sont estimées à 366.7 milliards de FC contre 363.9 milliards de FC dans le budget initial, soit 0.8% d'augmentation. Elles se rapportent aux comptes d'affectation spéciale répertoriés à ce jour.

Configuration des dépenses exercice 2016

Les dépenses projetées pour la loi de finance rectificative de l'exercice 2016 se chiffrent à 60610,9 milliards de FC contre 8.476.4 milliards de FC du budget initial, soit une régression de 22,0%. Elles sont réparties en budget général, budget annexes et comptes spéciaux en équilibre avec les recettes correspondantes.

Les dépenses du budget général sont ventilées par nature économique de la manière suivante :

- Dettes publique en capital : 167.1

milliards de FC représentant 3.1% des dépenses du budget général et 15.2% de régression par rapport à son niveau du budget initial situé à 197.1 milliards de FC. ce montant servira au remboursement de la dette extérieure et de la dette intérieure ;

- Frais financiers : chiffrés à 78.3 milliards de FC contre 104.5 milliards de FC du budget initial, soit 25.1% de régression ;

- Dépenses de personnel : estimées à 2.044,7 milliards de FC soit 37,8% des dépenses du budget général et 5.6% de régression par rapport à leur niveau du budget initial situé à 2.165,9 milliards de FC ;

- Biens et matériels : 168.7 milliards de FC, soit 3.1% des dépenses du budget et une régression de 24.4% par rapport à leur niveaux initial situés à 223.2 milliards de FC ;

- Dépenses de prestations : 267,1 milliards de FC, soit 4.9% de dépenses du budget général et une régression de

30.6% par rapport à leur niveau initial situé à 384.9 milliards de FC ;

- Transfert et interventions de l'Etat : chiffrés à 1.404.2 milliards de FC soit 25.9% des dépenses du budget général et un taux de régression de 35.1% par rapport à son initial de l'ordre de 2.163 milliards de FC ;

- Equipement : 827.3 milliards de FC soit 15.3% des dépenses du budget général et un taux de régression de 39.8% à leur niveau initial arrêté à 1.378,8 milliards de FC ;

- Construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage et d'édifice, acquisition immobilières : 456.5 milliards de FC soit 8.4% des dépenses du budget général et un taux de régression de 31.8% par rapport à son niveau initial de l'ordre de 66.8 milliards de FC.

Motivation de l'élaboration de la loi de finances rectificative de l'exercice 2016

A trois mois de l'exercice budgétaire 2016, le Premier Ministre Augustin Matata Ponyo a présenté à l'Assemblée Nationale, un projet de modification de projet de loi de finance rectificative de l'exercice budgétaire 2016.

Ainsi, trois raisons majeurs est à la base de la rectification de cette loi de finance initiale, à savoir :

Les indicateurs macroéconomiques

Le taux de croissance en 2016, qui passe de 9,0% à 6,6% à la suite de la dégradation de la conjoncture économique au niveau internationale. Le tableau ci-dessous indique l'évolution des indicateurs macroéconomiques de 2015 à 2016 sur l'activité économique nationale qui devrait être poursuivie sur un tendance ralentissant en 2016, avec un taux de croissance du PIB de 6,6% contre 9,0% initialement prévu.

Ce ralentissement s'explique prioritairement par la baisse de la contribution au PIB de la branche industrie extractive. En effet, la contribution du secteur primaire dans le budget de l'Etat est passée de 5,5% de croissance en 2014 à

3,4 en 2015 et devrait se situer à 1,9 en 2016. Par ailleurs, le secteur secondaire est passé de 1,2 point de croissance en 2014 à 1,0 en 2015 puis projeté à 0,5 pour cette année 2016.

Amenusement du niveau des recettes

La loi de finance 2016 avait prévu un budget en équilibre, en recettes et en dépenses, à la hauteur de 8.476,4 milliards de FC, dont 7.282,1 milliards de FC au titre du budget générale, 830,4 milliards de FC pour les budgets annexes et 363,9 milliards de FC pour les comptes spéciaux.

Au 31 Mars 2016, les recettes mobilisées ont été chiffrées à 1.142,7 milliards de FC contre une prévision linéaire de 2.119,1 milliards de FC, soit un taux de réalisation de 53,9%. Le taux de réalisation de recette interne est de 58,9% pour et pour les recettes extérieures est de 14,0%.

Selon le gouvernement, ce faible niveau des recettes mobilisées s'explique en grande partie par la baisse de cours des principales matières premières d'exportation

dont le cuivre et le pétrole. Le cours du cuivre est passé de 5.000 dollars américains la tonne à la fin du mois de décembre 2015 à 4.600 dollars américains en moyenne au cours du premier trimestre 2016. Quant au cours du baril du pétrole brut, la Loi de finances avait tablé sur 50 dollars américains contre une moyenne de 33,5 dollars américains sur le marché international au cours du premier trimestre de 2016.

Ajustement des crédits liés aux ressources extérieures

Suite à la dégradation de la note de la R D Congo sur le coût des emprunts, cependant le montant de 653,4 milliards de FC initialement prévu au titre d'emprunt obligatoire à contracter sur le marché financier international a été revu à la baisse à 256,7 milliards de FC.

Néanmoins un appui budgétaire de l'ordre de 100 millions de dollars américains a été obtenu par le gouvernement congolais auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement des secteurs à caractères propauvre entre autre l'éducation, la santé, l'agriculture et le développement rural.

N°	No Indicateurs	2015			2016	
		Initial	Révisé1	Révisé2	Initial	actuel
1	Taux de croissance du PIB	10,4%	9,2%	7,0%	9,0	6,6
2	Déflateur du PIB	3,3	3,3	3,2	3,41	3,21
3	Taux d'inflation moyen	3,6	2,3	2,3	3,4	2,6
4	Taux d'inflation fin période	3,5	3,5	3,5	3,3	3,4
5	Taux de change moyen (FC/USD)	936,5	925,73	925,73	933,45	933,45
6	Taux de change fin période (FC/USD)	943,9	926,96	926,96	939,9	939,9
7	PIB Nominal (milliards de FC)	36.325,2	36.605,00	34.804,94	41.027	36.980,97

Source: Ministère du Budget